



GROUP DE TRAVAIL PROTECTION DIFFA, NIGER

MESSAGES-CLES HUMANITAIRES - PROTECTION

1. Introduction

COMMENT UTILISER CE DOCUMENT

Les messages, en plus d'être adaptés et traduits en langue Hausa et Kanuri doivent idéalement, si le temps le permet, être testés avant la diffusion de masse.

Les messages en **rouges** sont ceux à prioriser pour la diffusion radio mais peuvent être utilisés pour tout autre type de diffusion ; les messages en **gras** sont ceux de grande importance dans le contexte actuel et les autres en caractère standard sont les messages en réserve qui pourraient être utiles en fonction de l'évolution de la situation. Au début du message, mentionnez à qui le message est destiné ex. « enfants et adolescents, ce message est pour vous ».

DISSEMINATION DES MESSAGES

En général, les messages sur la protection peuvent être diffusés à travers les médias de masse, d'activités communautaires et à travers des réseaux sociaux et, le cas échéant, par l'intermédiaire de documents écrits tels que des affiches, tableaux lumineux, brochures ou dépliants. Les messages doivent être traduits en langues locales et utiliser un langage accessible à la population ciblée. Le langage technique doit être évité autant que possible.

En sélectionnant le moyen de communication et de dissémination des messages, il faut considérer les publics cibles ; leurs sensibilités, leur niveau d'éducation et capacité à lire, leurs habitudes communautaires, sociales et personnelles, les normes culturelles et religieuses, et d'autres caractéristiques qui peuvent affecter la façon dont ils produisent ou reçoivent les informations.

L'importance du tissu familial et communautaire au Niger, doit être prise en compte au cours de la sélection des mécanismes d'appui et de dissémination des messages.

Les messages peuvent être diffusés entre autres:

• Via la radio locale dans les différentes langues locales / dépliants traduits dans la langue locale majoritaire • Utilisation mégaphone / mosquée • A des points de distributions des cartes de rations / nourriture / fournitures / eau • Lors des services de santé (campagne de vaccinations, etc.) • Lors des réunions avec les parents d'élèves • Carte format de poche indiquant les numéros des lignes vertes et autres téléphone d'urgence • A la télévision • Des messages SMS, langages de signes • Sur des bannières, les affiches et autres outils de communication • Sur des objets physiques et des biens, tels que jerrycans, sacs à dos scolaires et matériel tel que les kits de protection • Par les gestionnaires des camps de déplacés et leaders communautaires et lors des réunions avec les membres des communautés.

2. Banque de messages par thématique:

2.1 SEPARATION FAMILIALE

La situation d'urgence qui est en cours actuellement à Diffa a une incidence certaine sur l'augmentation du nombre d'enfants séparés involontairement mais aussi volontairement. Considérant actuellement que la couverture d'assistance humanitaire est insuffisante dans la zone affectée par la crise en cours, ainsi qu'une situation économique difficile de la population, les tendances de support intra et interfamiliales pourraient être affectées causant ainsi une nouvelle séparation pour les enfants déjà séparés et l'existence de nouveaux cas de séparation.

De plus, la situation incertaine dans le nord-est du Nigeria peut entraîner de nouveaux mouvements de population qui pourraient concourir à l'augmentation du risque de séparation involontaire des enfants si aucune mesure de prévention n'est mise en œuvre.

Les messages ci-dessous pourront contribuer à changer le comportement et assurer la mobilisation de la population et des travailleurs humanitaires en vue de mieux prévenir et faire face à la séparation familiale.

Messages aux enfants et aux adolescents :

- **Si vous êtes forcés de fuir, restez avec votre famille, prenez-leur la main ou tenez-leur les vêtements, et si vous êtes fatigués demandez-leur de faire une pause.**
- **Méfiez-vous des personnes qui vous proposent de vous trouver un emploi en échange de la nourriture, de l'hébergement, des médicaments ou de l'argent. Ces personnes ne sont pas toujours bien intentionnées et pourraient vous nuire.**
- **Demandez à vos parents le nom de l'endroit où la famille se dirige.** En cas de séparation, vous pouvez vous y rendre espérant à rencontrer votre famille. **Demandez les noms des personnes de la destination ou autres références.**

- Si vous perdez votre famille, recherchez d'autres adultes et enfants que vous connaissez, et dites-leur que vous avez perdu votre famille. Si vous ne connaissez personne, cherchez quelqu'un qui vous inspire confiance et demandez-lui d'alerter les autorités de la région.

Messages aux parents et autres adultes :

- Faites de votre mieux pour garder toute votre famille **ensemble. Assurez-vous que vos enfants connaissent leurs noms, l'endroit où ils vivent, et où vous travaillez et décidez conjointement avec vos enfants d'un** point de rencontre familial et périodicité au cas où vous **seriez séparés. Ne** pas laisser vos enfants seuls pendant de longues périodes de temps. Laissez-les toujours sous la garde d'un adulte de confiance.
- **Partagez avec vos enfants les numéros de téléphones ou autres contacts** si vous en avez. Pour les plus petits, écrivez le numéro de téléphone ou autres contacts sur un bout de papier et le fixer au bras ou encore sur le vêtement qu'il porte.
- Informer les organisations humanitaires/des ONGs ou les travailleurs sociaux **si votre enfant a disparu** ou si vous **rencontrez** un enfant égaré. Si vous rencontrez un enfant qui semble être perdu, n'assumez pas qu'il/elle est nécessairement séparé(e). Emmenez l'enfant **auprès du groupe d'adultes** le plus proche **pour vérifier si le parent ou le tuteur n'y serait pas. Ne** déplacez pas un enfant jusqu'à ce que vous soyez certain qu'il est réellement perdu ou abandonné.
- **Si vous avez connaissance d'enfants sans parents vivants près de votre demeure, avisez les services sociaux ou une organisation appropriée et indiquer où se trouvent les enfants. Rapportez tout ce qui vous semble suspect.**
- Méfiez-vous des gens qui proposent de prendre soin de votre enfant ou de lui offrir un emploi **en échange de nourriture, abris, médicaments, argent; ces gens-là ne sont pas toujours bien intentionnés et pourrait nuire à votre enfant.**
- Signalez aux organisations humanitaires ou aux travailleurs sociaux, tous cas d'adulte suspect côtoyant les enfants.
- Enseignez aux enfants de 2 ans et plus à dire leurs noms et celui de leurs parents; enseignez aux frères et sœurs plus âgés à prendre soin de leurs jeunes frères et sœurs.

Messages aux communautés :

- **Si vous rencontrez un enfant qui semble être perdu, n'assumez pas qu'il ou elle est séparé(e). Emmener l'enfant auprès du groupe d'adultes le plus proche pour vérifier si le parent ou le tuteur n'y serait pas. Ne déplacez pas un enfant jusqu'à ce que vous soyez sûr qu'il est réellement perdu ou abandonné. Informez les services appropriés.**

2.2 VIOLENCE ET EXPLOITATION

La crise actuelle a une incidence sur l'augmentation des risques et un contexte propice à la violence telle que la présence d'armes légères et conséquemment l'augmentation du nombre de

victime. La majorité des victimes sont des filles et des femmes qui subissent majoritairement des violences sexuelles. Malgré que les hommes et les garçons sont en nombre inférieur, ils ne sont pas épargnés où ils font principalement face à de la violence psychologique telles que les menaces ou les violences psychiques.

Lors de l'augmentation de la militarisation de la zone, il y a souvent une élévation des violations des droits de l'homme. Les nombreuses crises qui sévissent simultanément à Diffa créent un environnement à haut risque pour l'exploitation et les abus sexuels. Pendant une crise les personnes deviennent plus dépendantes les unes des autres pour survivre et dans ce sens sont donc plus à risque d'exploitation et d'abus sexuels.

Les messages ci-dessous pourront contribuer à changer le comportement et assurer la mobilisation de la population et des travailleurs humanitaires en vue de mieux prévenir et faire face à la violence et l'exploitation.

Messages aux enfants et adolescents :

- **L'aide humanitaire est gratuite ; personne n'a le droit de vous toucher ou de vous demander des faveurs sexuelles ou autre service de votre part pour avoir de la nourriture ou toute autre assistance.**
- **Evitez de rentrer tardivement à la maison et si vous sortez dites votre destination. Si possible, déplacez-vous en groupe ou faites-vous accompagner par un adulte de confiance.**
- N'hésitez pas à alerter un adulte de toute menace physique et ou verbale que vous avez subis.
- Ne répondez pas à certaines sollicitations d'inconnus qui promettent des cadeaux ou des surprises.

Messages aux adolescents :

- **Si vous connaissez un/e camarade qui a été blessée ou touchée d'une façon qu'il/elle n'a pas aimé; il faut l'encourager à informer une personne de confiance qui pourra la/le soutenir en le référant aux services appropriés.**
- N'acceptez pas de vous éloigner des abris et de votre groupe et évitez de rentrer dans des abris fermés avec des personnes qui ne vous sont pas proches. Faites tout pour ne pas vous exposer à fin de vous mettre à l'abri de la violence et des abus. Si vous vous éloignez de la maison, soit pour ramasser du bois, de l'eau ou pour aller à l'école, allez-y toujours avec quelqu'un avec qui vous vous sentez en sécurité ou en groupe et demander l'aide de la communauté.
- **Enfants , n'acceptez point d'être marié précocement avant l'âge adulte.**

Messages aux femmes, parents et autres adultes :

- **Eloignez les enfants des lieux de fusillades et des combats. Ne laissez pas des fusils chargés dans des maisons ou à proximité des enfants où ils seraient en mesure de jouer avec eux. Ne**

laissez pas les armes dans des lieux où les enfants se rassemblent comme les écoles, les hôpitaux ou les aires de jeux.

- Les enfants ont besoin de soins **et d'attention additionnels** lors de moments difficiles. Assurez-vous **qu'un adulte de confiance soit présent lorsque les enfants effectuent** des tâches domestiques, jouent à l'extérieur, utilisent les latrines ou vont se laver.
- Assurez-vous que vos enfants connaissent les endroits sûrs et **ceux qui ne sont pas sécurisés**. Signalez toute action douteuse aux services sociaux ou aux travailleurs des ONGs.
- **En situation d'urgence, vous avez le droit d'être protégés. Vous pouvez le signaler et déposer une plainte contre tout abus ou exploitation par un travailleur d'une ONG, d'une organisation humanitaire ou ceux qui vous apportent assistance.**
- Créez un climat de solidarité et d'aide entre vous qui favoriseront la protection des enfants au sein de votre environnement.
- L'aide humanitaire est gratuite; **personne n'a** le droit de vous toucher ou de demander des faveurs en échange de la nourriture ou toute autre assistance.
- **Si quelqu'un vous raconte qu'il a été blessé ou abusé, dites-lui que vous le croyez, que ce n'est pas de sa faute, et qu'il n'est pas le seul. Aidez-le à obtenir les services dont il a besoin, surtout les services de santé.**
- Les enfants et les femmes peuvent être **plus** à risque de différents types de violence au cours de ces moments difficiles, **y compris** les combats, la violence dans les rues ou même à la maison. Certains groupes d'enfants et de femmes peuvent-être plus à risque tel que les minorités ethniques, les filles ou les garçons adolescents.
- En temps de conflit, les enfants et les femmes deviennent plus vulnérables. Protégez-les contre les enlèvements, les violences sexuelles et physiques et évitez les comportements et les propos blessants lorsqu'elles sont victimes de violence sexuelle.
- Les enfants ont besoin de soins et une protection supplémentaire des adultes pour assurer leur sécurité pendant cette période difficile. Portez une attention particulière à ces enfants qui semblent être le plus à risque. Protéger les enfants est la responsabilité de tous.
- Evitez d'envoyer les enfants sur une longue distance.
- **Ne donnez pas vos enfants(filles et garçons) au mariage avant 18 ans car cela bloque leur développement.**

Messages aux communautés :

- **L'aide humanitaire est gratuite!** Personne n'a le droit de vous toucher ou pour réclamer une faveur sexuelle ou autre de votre part. Vous avez le droit de vous plaindre et de signaler tout abus ou exploitation aux Autorités, aux travailleurs des ONGs ou des organisations humanitaires.
- Essayer de soutenir collectivement les plus vulnérables comme **les enfants chefs** de familles, les femmes enceintes, les personnes âgées, handicapées, blessées ou malades.

- Les conflits peuvent amener des enfants et femmes à assumer subitement de nouvelles responsabilités. La communauté doit les aider à assumer leur rôle de chefs de famille, soutiens de famille, pourvoyeuses de soins et combattantes, du fait de la disparition de leur conjoint.
- Arrêtons le viol des enfants et femmes dans les situations de conflit car le viol est conçu non seulement comme un acte de violence envers les filles et femmes mais aussi comme un acte d'agression contre une nation ou une communauté.
- Les communautés doivent compatir avec les enfants et femmes victimes d'actes de violence, plutôt que de les considérer comme souillées et dévalorisées.
- Les conflits armés ont d'autres répercussions sur les relations de genre. Les déplacements forcés dissocient les familles. Soutenons les femmes, qui doivent assumer la responsabilité du ménage et qui ont un accès réduit aux ressources,
- **Ceux qui abusent des autres, peuvent-ils accepter les abus sur leurs proches (enfants, femmes, parents, amis, cousins, cousines, belles mères, belles filles, tentes ? Alors ne faites pas à l'autre, ce que vous ne voudriez qu'on vous fasse.**

2.3 IMPACTS PSYCHO-SOCIAUX

Les crises actuelles ont une incidence sur l'augmentation de risques de protection en lien entre autres avec la séparation, la violence et l'abus, le travail des enfants, les pratiques traditionnelles néfastes ou le recrutement au sein de groupes armés. Le nombre d'enfants et de femmes victimes ainsi que la gravité de la violation est important.

Ces situations peuvent causer des impacts psycho-sociaux à des degrés divers selon le niveau de résilience de la personne affectée, du système de soutien intra et extrafamilial, de la disponibilité de services, du système de référence et de suivi mis en place.

Les messages ci-dessous pourront contribuer à changer le comportement et assurer la mobilisation de la population et des travailleurs humanitaires en vue de mieux prévenir et faire face aux impacts psychosociaux.

A. CIBLES : ENFANTS

Messages aux parents et autres adultes :

Conséquemment au conflit:

- **Votre enfant peut montrer des signes de détresse, y compris de la difficulté à dormir et peut faire des cauchemars. D'autres peuvent devenir exceptionnellement actifs ou agressifs, alors que d'autres peuvent devenir timides, tranquilles, renfermés et tristes. Sachez que toutes ces réactions sont normales et que pour la majorité des enfants ces réactions disparaîtront avec le temps, lorsqu'ils retrouveront leur vie normale.**
- **Prenez le temps de parler et écouter**

- **vos enfants. Prêtez leur une attention particulière et donnez-leur l'occasion d'expliquer leurs inquiétudes et leurs peurs. Prenez soin d'eux, cela les rassurera.**
- **Lorsque les réactions des enfants sont sévères ou durent depuis plus de deux semaines depuis le déplacement, il est important de les référer à un intervenant social.**
- Essayer de garder une perspective pleine d'espoir et positive. Ceci afin d'aider vos enfants à garder espoir face à l'avenir. Reconnaissez que c'est un moment difficile mais que vous arriverez à gérer car vous avez **déjà réussi** à passer à travers d'autres moments difficiles par le passé.
- **Ne promettez pas aux enfants des choses que vous ne pouvez pas fournir mais promettez-leur que vous ferez tout pour prendre soin d'eux et les protéger.**
- Encouragez les enfants à jouer avec d'autres enfants.
- Encouragez les enfants à faire du travail scolaire (lecture, maths, écriture) même s'ils n'ont pas été à l'école auparavant.
- Les adolescents devraient être encouragés à parler de leurs expériences avec leurs pairs et des adultes de confiance.
- Essayez de fournir aux enfants des informations exactes sur la situation.
- Encouragez les enfants à aider leur famille, leurs frères et sœurs ou leurs amis à travers de petites tâches domestiques! Les enfants se débrouillent mieux et se remettent plus tôt sur pied lorsqu'ils ont l'occasion d'aider les autres.
- Encouragez les enfants à faire du travail scolaire (lecture, maths, écriture) même s'ils n'ont pas été à l'école.
- Ne critiquez pas vos enfants pour leurs changements de comportement ou s'ils cherchent fréquemment du réconfort auprès de vous ; il faut leur consacrer tout le temps disponible.

B. CIBLES : FEMMES ET AUTRES ADULTES VULNERABLES Y INCLU LES PERSONNES AGEES

Messages aux femmes, parents et autres adultes :

Conséquent à la crise, le comportement des adultes peut changer :

- **Essayez et gardez une perspective positive. Cela aidera vos enfants et toute votre famille à garder espoir dans le futur.**
- **Établissez ou rétablissez des routines, comme prier, se lever et se coucher à heures régulières.**
- **Reconnaissez que les temps sont difficiles mais que vous pouvez arriver à surmonter. Vous avez déjà rencontré des difficultés à d'autres moments de votre vie.**
- Prendre soin de soi est important si vous voulez aider vos enfants. Essayez de trouver quelqu'un autour de vous qui peut vous aider et à qui vous pouvez parler.
- **La sensation d'impuissance frappe durement les personnes âgées qui se sentent souvent incapables de rétablir la situation. Souvenez-vous que les personnes âgées peuvent jouer un**

rôle central dans les soins des petits-enfants et des orphelins et peuvent proposer des bonnes pratiques selon leur expérience de la vie.

Messages aux communautés :

- Essayez de soutenir collectivement les plus vulnérables comme ceux qui vivent avec un handicap physique, **les enfants chefs** de famille, les femmes enceintes, les personnes âgées, handicapées, blessées ou malades.
- En travaillant ensemble, chacun peut mieux faire face à la situation. Aider les autres à recevoir de l'aide est l'un des meilleurs moyens pour faire face aux difficultés. Écoutez les autres, réconfortez-les et participez aux activités sociales.

2.4 MESSAGES DE SENSIBILISATION DES REFUGIES EN HORS CAMP POUR LA RELOCALISATION

- Les réfugiées ont non seulement des droits mais aussi des devoirs y compris pour ce qui est du respect des lois, de la réglementation, des us et coutumes de leur pays d'accueil.
- Les instruments universels et régionaux relatifs à la protection des réfugiés exigent que les réfugiés soient installés à une distance raisonnable (plus au moins 50 km) pour leur propre sécurité et celle des populations hôtes ;
- Les autorités du pays d'accueil sont en droit d'imposer certaines restrictions sous certaines conditions sur la liberté de mouvement (ex : couvre-feu) et du choix du lieu de résidence ;
- Un réfugié ne peut être qu'une personne civile qui doit s'abstenir de toute implication dans des activités subversives de quelque nature que ce soit ;
- Les autorités du pays d'accueil ont l'obligation de veiller à la préservation du caractère civile et humanitaire des camps de réfugiés à travers la mise en place des mesures qui s'imposent à cet effet conformément à la législation nationale en vigueur.
- La relocalisation reste volontaire
- Le transport des personnes et bagages pour le camp est facilité
- La documentation est complétée au niveau du camp pour obtenir le statut de réfugié
- La relocalisation des réfugiés vers le camp de Sayam a pour but de permettre à ces derniers d'avoir un meilleur accès aux différents services de base tels que :
 - Avoir un abris conformément à la taille du ménage
 - Des kits NFIs (seau, couverture, marmites, casserole, nattes, savon, lampe torche jerrycane,...)
 - Prise en charge médicale gratuite
 - Eau potable sur le camp
 - Accès à l'école pour les enfants (école coranique, école Franco-arabe, alphabétisation pour les adultes)
 - Espace jeux pour enfants
 - Sécurité
 - Appui en vivres une fois /mois (riz, haricot, huile, mil)

- Appui nutritionnelle pour les enfants de 0 a 59 mois (super céréale)

En plus des sensibilisations des visites « go and see » et « come and tell » seront facilitées au besoin.

2.5 PREVENTION DES INCENDIES

Les incendies provoquent des dégâts matériels et de pertes en vies humaines (quelques exemples).

Pour prévenir les incendies et les feux de brousse, il faut éviter :

- D'allumer le feu à côté de la clôture
- Ne jamais laisser les enfants seuls à côté du feu
- Ne pas laisser le feu allumé et dormir à côté
- Ne pas mettre de l'encens et le laisser au fond de la chambre
- Ne pas laisser le feu allumé sans surveillance
- Eteindre tout mégot de cigarette avant de le jeter. Il faut le jeter loin des endroits secs qui risquent de produire du feu
- Aux éleveurs, éteindre le feu après chaque usage et s'assurer que c'est bien éteint avant de partir.

Aux utilisateurs de gaz :

- Respecter les précautions d'usage du gaz
- Mettre le feu dans une muraille,
- Bien régler le feu
- Bien éteindre après usage
- Ne pas laisser le feu aux soins des enfants
- Mettre le gaz hors de la portée des enfants.

Haoussa :

Gargadi domin kare kai da gobara da kuma wutar daji:

- ɓ Gobara na kawo asarar dukiya da hallakar mutane da dabobi
- ɓ Domin kiyaye kammu da gobara da kuma wutar daji, ya kamata mu yi hattara da :
 1. Hura wuta kusa da kewayen haki, kara ko zana,
 2. barin yara suna kasancewa kusa da wuta,
 3. barin wuta a kunne, kuma mu kwanta mu yi barci a kusanta,
 4. barin kaskon turare da wuta na ci, a cikin daki,
 5. barin wuta a kunne ba kowa a kusanta,
 6. Masu shan taba, suna yadawa ba tare da sun kashe tabar ba,
 7. Masu yada taba a kunne cikin ciyawa, haki, kara ko a cikin kayaki

Masu aiki da makamashin gas

- Ku bi dokokin aiki da makamashin gas,
 - Ku kare tukunyar gas cikin dƙan kewayen Katanga, nesa da bakin wuta,
 - Ku daidaita cin wuta, idan kun kunna ta,
 - Ku rufe kan pampon gas da kyau, bayan kun kare aiki da shi,
 - Ku kiyayi barin yara suna amfani da makamashin gas,
 - Ku nisanci tukunyar makamashin gas da wuraren wasannin yara,
 - Ku kiyayi aje Esans ko pitaro a inda mutane ke hidimominsu,
 - Ku kiyayi jan wuta lantarki ba cikin ka'ida ba, gudun jawo illoli da dama,
 - Ku kiyayi tara shara da datti a cikin mahallin gidaje.
-
- Shi waƙan ne hanyoyin da zamu bi mu kare kan mu, da na iyallam mu, da kuma mahalim mu?
 - Mu sa jan kokari ta hanyar kare kammu da gobara da kuma wutar daji.

Kanuri :

- Kwaraasarkareye-a larujamaye-a cuwudin : Misalfadowa so kulowa so juwin, korokamyayecuronceji. ;
- Kwarakaraaye-a, kannucurob\$laye-aroboskuduro : awodiyekaniyend\$:
 - - Bodowosaralaa au garlaayen, kannufudurokanowo ;
 - - Bare yallarunjabodowokannuyenkoll\$wi ;
 - - Bare kannufunn\$mbodowonjud\$nk\$nmobon\$mmi ;
 - - Barejurufadoyenkajiyiy\$kk\$mkoll\$mmluwummi ;
 - - Bare nasimkambeba wolankannufun\$mkoll\$mmi;
 - - Tawayamegunduro woljia, nad\$nyejeduwog\$mme.Nalaabudu (jambo)ngamndua, kannuduwan\$dairog\$ptuwurokane;
 - - Snimasongawokannud\$nfaidatuwayenr\$mowokorokawuc\$nwirokannud\$tawatro nunaroassun\$wiyadiwonnad\$ kollowo.
- Am kannugassenfaidadaiso :
 - - Gala k\$lakannugassenfaidadayennjad\$nad\$akalkallogaiwo;
 - - Kannufun\$mmad\$afurdusoro au garulaayeng\$merogone ;
 - - Na t\$lamkannuyed\$ay\$rkamin au fulun\$mmid\$akalkallose tineyassai ;
 - - Ngawofaidat\$mecer\$nyayenkannud\$ang\$laroyeje
 - - Wandekannud\$amukkoyallayenkoll\$mmi
 - - Kulogassed\$anayallancindun, caruiwalanyakkeg\$nane.

Peul :

- YIMBE LARDOU DIFFA RADDO O LILAL NGAL MOUSAMMAN GAM ONON YIMBE DIFFA KAAFFATAN
- ANDOUGO ADADI I WOODI FAAIDA SAREY DOW FANNY KOUOUDE WALLIINDE YIMBE YO WALLITEY
- POHNDOL KOUOUNDE JOONY JOONY GAM LAATO NDOUM FOHNDY KO WADETE YEESSO

- JOTTAKY YIMBE NDOUDMBE SOTTOYMBE YIMBE MBEN MBESDAKE JAAWANDOUM JAAWANDOUM
- SEKO WALA
- BINDOL YIMBE DOW LAAWOL BIOMETRIQUE INDE POHNDAANDE NDE YIMBE LARDOU DIFFA
- FOHNDAAMA
- YIMBE LARDOU DIFFA NJEHE MBINDE INDE MO ON FAA KO NDOUOUNDI GAM DALIILA DAGA NOON KOUOUNDE AMYN MOOSDATA DOW FANNY POHNDAANDOUM SEKO WALA
- BEETNOL KO E GAM PADDANAAY KO E ME EN NGOULOU I YIITE LADDE
- NGOULOU I FOFA ASSAARA HOUOUNDE I YONKIJY YIMBE FAA I MARDI SEKO WALA
- GAM PADANAAY KO E ME EN NGOULOUOUI I YIITE LADDE I HAANI NDEENEN KO E ME EN
- KOUBBOL YIITE HARO FIILTADE GUEENE KOO BOOH YOMBE
- NDEENEMMA DALGO LAKEEHOL HA ADEYIITE NGUEN
- NDEENEMMA DALKY YIITE NGUEN I HOUMBBI YEEH TA ENDALNGUE TAN
- NDEENEMMA DALGO YIITE NDEER KASKOOJE TOURAARE YIITE NDEER CHOUOUNDI
- NDEENEMMA DALGO YIITE I HOUBBY YEEH WALA GODDO I HA ADE
- YAROOMBE TAABA TABBITINE ON NYIFY NGEL BAKO PADDON LOUTTAANO TAABA
- ONON HOUWDOOMBE I GAZ NANE SAREY
- TOKKETE NO HAANY NDOUM HOUWDA I GAZ
- PIILTITINE INAARE GAZ KOO KENDITE INAARE TO GAZ WONNY
- NDEYDEYTINE YIITE GAZ TO ON KOUBBIINGUE
- TO FAA ON TIMMINI OMNDE POMPOM GAZ FAA NO LAABI SAREY
- NDEENON DALGO LAKEEHOL I KOUWDA I GAZ KADEEKOL
- CHOUOUNDETE GAHEEJE GAZ FAA NO WOODI DOON TO LAKEEHOL MEYATA YEEH PIJIRTA SEKO WALA

2.6 COHABITATION PACIFIQUE

- Devant la persécution, toute personne a le droit de rechercher la sécurité et la protection en dehors de son foyer d'origine,
- L'acceptation des réfugiés et des déplacés internes contribue au vivre ensemble dans la communauté,
- Si la guerre peut tout détruire sur son passage, la paix ressoudera les cœurs et favorisera le développement de la communauté,
- La coexistence pacifique entre les communautés est un gage de sécurité et de développement.

- Le conflit est inhérent à toute vie en société. En cas de conflit, il est bien de se référer aux autorités (chefs de villages, comité de protection, juges) et d'éviter de se rendre justice.
- Le respect de la communauté et ses valeurs sociales est un facteur de cohésion et de coexistence pacifique.
- Les réfugiés n'acquièrent pas ce statut par gaieté de cœur. C'est une situation dans laquelle ils se sont retrouvés par un concours de circonstance. Personne n'est à l'abri d'être réfugié un jour. Soyons solidaire avec cette couche de la population
- Au-delà de la compassion à démontrer à l'égard des réfugiés, parler des droits et devoirs de ces personnes. Parler de comment se comporter au sein de la communauté d'accueil (mise en exergue des comportements attendus de la part des réfugiés). Attitudes et comportements attendus des communautés hôtes (respects des droits des réfugiés)

2.7 MESSAGES CLES DE SENSIBILISATION SUR LES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

Les mouvements forcés des populations augmentent les risques de Violence Basée sur le Genre ; la majorité des victimes sont des femmes et des filles qui subissent entre autres des violences sexuelles.

Malgré que les hommes et les garçons soient en nombre inférieur, ils ne sont pas épargnés. Ils font principalement face à de la violence psychologique.

Lors de ces types de crises, il y a souvent une dégradation voir absence de l'ordre public, d'où le développement croissant de comportements criminels et des violations des droits de l'homme. Ces crises créent un environnement l'exploitation et les abus sexuels sont courants.

Lors de mouvement forcé de population les personnes concernées deviennent totalement dépendantes des autres pour leur survivre et cela les expose aux risques d'exploitation et d'abus sexuels.

Les messages ci-dessous pourront contribuer à changer le comportement et assurer la mobilisation de la population et des travailleurs humanitaires en vue de mieux prévenir et faire face à la violence et l'exploitation.

Messages aux enfants et adolescents :

- L'aide humanitaire est gratuite ; personne n'a le droit de vous toucher ou de vous demander des faveurs sexuelles en échange de la nourriture ou toute autre assistance.
- Pour éviter tout danger, demandez à un adulte de confiance qu'il vous accompagne pour aller aux latrines la nuit.

Messages aux adolescents :

- Si vous connaissez une camarade qui a été blessée ou touchée d'une façon qu'elle n'a pas aimé; il faut l'encourager à informer une personne de confiance qui pourra le soutenir en le référant aux services appropriés.
- Restez à l'abri de la violence et des abus. Si vous vous éloignez de la maison, soit pour ramasser du bois ou aller à l'école, allez-y toujours avec quelqu'un avec qui vous vous sentez en sécurité.

Messages aux femmes, parents et autres adultes :

- Les enfants ont besoin de soins et d'attention additionnels lors de moments difficiles. Assurez-vous qu'un adulte de confiance soit présent lorsque les enfants effectuent des tâches domestiques, jouent à l'extérieur, utilisent les latrines ou vont se laver.
- Assurez-vous que vos enfants connaissent les endroits sûrs et ceux à risques. Signalez toute action douteuse aux services sociaux ou aux travailleurs humanitaires.
- En situation d'urgence, vous avez le droit d'être protégés. Vous pouvez signaler et déposer une plainte contre tout abus ou exploitation par un travailleur humanitaire ou ceux qui vous apportent assistance.
- L'aide humanitaire est gratuite; personne n'a le droit de vous toucher ou de demander des faveurs en échange de la nourriture ou toute autre assistance.
- Si vous êtes victime de discrimination du fait d'avoir refusé des avances sexuelles d'un personnel Humanitaire (vous avez refusé d'avoir des relations sexuelles, vous avez refusé d'avoir une liaison amoureuse...), ou d'avoir conseillé à un/une réfugié/déplacé interne/retourne de ne pas avoir de relations sexuelles ou de liaisons sexuelles avec un Humanitaire en échange de l'assistance, vous pouvez immédiatement informer le HCR de cette situation en appelant le 92 18 51 15. Ou alors informer le Point Focal SGBV de votre localité qui se chargera de contacter le HCR, ou encore utiliser la boîte confidentielle qui se trouve dans votre site/camp en mentionnant uniquement vos noms et contacts pour permettre qu'un Agent de Protection vous rencontre dans les meilleurs délais.
- Si quelqu'un vous raconte qu'il a été blessé ou abusé, dites-lui que vous les croyez, que ce n'est pas de sa faute, et qu'il n'est pas le seul cas ? Aidez-le à obtenir les services dont il a besoin, surtout les services de santé.
- Les enfants et les femmes peuvent être plus à risque de différents types de violence au cours de ces moments difficiles, y compris les combats, la violence dans les rues ou même à la maison. Certains groupes d'enfants et de femmes peuvent-être plus à risque tel que les minorités ethniques, les filles ou les garçons adolescents.
- En temps de conflit, les femmes et les filles deviennent plus vulnérables. Protégez-les contre les enlèvements, les violences sexuelles et physiques et évitez les comportements et les propos blessants lorsqu'elles sont victimes de violence sexuelle.
- Les enfants ont besoin de soins et une protection supplémentaire des adultes pour assurer leur sécurité pendant cette période difficile. Portez une attention particulière à ces enfants qui semblent être le plus à risque. Protéger les enfants est la responsabilité de tous.

Messages aux communautés :

- L'aide humanitaire est gratuite! Personne n'a le droit de vous toucher ou réclamer une faveur sexuelle de votre part. Vous avez le droit de vous plaindre et de signaler tout abus ou exploitation aux travailleurs humanitaires.
- Essayer de soutenir collectivement les plus vulnérables comme ceux qui vivent avec une déficience, les femmes enceintes, les enfants chefs de familles, et les personnes blessées ou malades.

Messages aux acteurs humanitaires:

- Si des enfants ou des adultes, y compris des filles et des femmes, vous informent qu'ils ont été maltraités ou blessés, dites-leur que vous croyez ce qu'ils vous disent et qu'ils ne sont pas coupables de ce qui leur est arrivé. Aidez-les à obtenir les services dont ils ont besoin, notamment les services de santé.
- Suscitez une approche de tolérance zéro vis-à-vis de toute personne qui tenterait d'obtenir des faveurs de toute nature en échange de l'assistance humanitaire.
- Travaillez avec les enseignants des écoles afin qu'il y ait «zéro violence» à l'école, et que les châtiments corporels ne soient plus utilisés.
- Travaillez en vue d'établir et promouvoir des mécanismes et structures de soutien pour les victimes de violence basée sur le genre ainsi que pour les personnes plus vulnérables. Cela peut inclure la protection de la police, les refuges, les espaces sûrs dans les camps et les communautés, et l'aide juridique. Considérez les vulnérabilités particulières des femmes, des filles et des garçons lors du retour et de la réinsertion dans leur communauté d'origine.
- Sensibiliser les communautés, en particulier les responsables communautaires au sujet de la question de la violence et des abus.
- Impliquez les responsables communautaires en tant que partenaires dans les activités de prévention de la violence.
- Faites la promotion de la participation positive des hommes dans le cadre des activités de prévention de la violence. Ils ont un rôle important à jouer en tant que partenaires de protection et dans la mobilisation de la communauté en vue du changement de mentalité et de comportement.
- Tout acte d'exploitation sexuelle ou d'abus sexuels par du personnel international ou national des Nations Unies ou de toute personne travaillant au nom des Nations Unies (y compris les partenaires opérationnels et de mise en œuvre) constitue une faute grave et peut conduire à des sanctions disciplinaires, De manière spécifique : Toute activité sexuelle avec une personne de moins de 18 ans est interdite (qu'il y ait consentement ou non) ; Acheter des actes sexuels au moyen d'argent, d'offre d'emploi, de biens ou services est interdit ; Echanger de l'assistance humanitaire (par exemple des rations de nourriture ou une tente) contre des actes sexuels est interdit ; Tout acte sexuel force, coercitif ou dégradant est interdit.
- Les hommes et adolescents peuvent aussi être victimes de violences sexuelles. Ils doivent bénéficier d'une prise en charge appropriée.
- Formez tout le personnel et les bénévoles de chaque secteur sur les codes de conduite et de prévention de l'exploitation et des abus sexuels. Assurez-vous que toutes les personnes impliquées dans les distributions soient au courant que l'aide humanitaire est gratuite.

- Réduisez les risques associés aux latrines. Veiller à ce que des installations sanitaires et d'autres installations soient bien éclairées, dans des endroits sécuritaires pour ne pas mettre en danger d'aucune façon la vie des filles et des garçons ainsi que des femmes.
- De plus, tout acte sexuel entre du personnel humanitaire et les bénéficiaires de l'assistance sont très fortement découragés du fait de la différence de pouvoir et du potentiel risque d'abus. Les organisations doivent travailler ensemble pour élaborer des procédures de rapports et de réponse claires pour les bénéficiaires qui seraient confrontés à une exploitation et/ou abus de la part de travailleurs humanitaires. Les organisations doivent nommer 2 points focaux chacune (un cadre dirigeant et un personnel au niveau du terrain) pour revoir les rapports et promouvoir une aide humanitaire allouée sans aucune condition.
- Chaque travailleur humanitaire doit être attentif à ce qui se passe autour de lui ; prendre au sérieux et faire un rapport sur toute exploitation ou abus sexuels commis par du personnel humanitaire ou militaire ; rapporter les incidents d'exploitation et abus sexuels dont il est informé et ne pas signaler n'est pas une option ; connaître son code de conduite ; connaître le point focal dans son organisation à qui il peut rapporter une plainte.